



L'indispensable check-list

Quelles sont les bonnes questions à se poser avant d'investir? L'éclairage d'un acteur neutre, Anthony Chatelanat, le fondateur de Finetika. *Par Edouard Bolleter*

Vous avez accumulé quelques milliers ou dizaines de milliers de francs sur votre compte et votre conseiller bancaire vous appelle pour vous proposer de les investir? Il vous explique que votre compte ne rapporte rien et que la banque a lancé un fonds de placement innovant, offrant un rendement supérieur? Voici une check-list des questions à vous poser ou à demander à votre conseiller afin de déterminer si cet investissement vous conviendrait.

Est-ce que je comprends et peux supporter les risques de cet investissement?

Le mieux est de s'abstenir d'investir si vous ne comprenez pas comment fonctionnent les titres achetés par le fonds ou quel est son processus et son univers d'investissement (uniquement des actions suisses, obligations émergentes, utilisation de ventes à découvert ou de produits dérivés, exposition à des monnaies étrangères, etc.). Pour évaluer votre capacité à supporter le risque, une bonne indication peut être, par exemple, de connaître les pertes qu'a ou aurait subies le fonds en 2008-2009 au plus fort de la crise des subprimes, ou en 2011 lors de la crise sur les dettes européennes. Si les pertes à ces périodes vous semblent inacceptables, il vaut mieux arrêter la discussion immédiatement.

Est-ce que je peux me permettre de détenir ce fonds pendant plusieurs années?

Il faut être sûr que vous pourrez le détenir sans le revendre pendant un certain nombre d'années, pour éviter de devoir vous en

séparer au pire moment à cause d'un besoin de liquidités. Les produits les moins risqués, par exemple investis en obligations, devraient pouvoir être détenus au moins 3 ans. Les plus risqués, investis en actions, devraient l'être au moins pendant 7 ans, voire 10 ans. L'investissement ne devrait

«Ne pas hésiter à prendre du recul et bien réfléchir à chaque décision d'investissement qui vous engage sur des années.»

pas non plus représenter une trop grande part de votre épargne. Plus la stratégie du fonds est spécifique (dirigée sur une région, un secteur ou une classe d'actif particulière), plus sa part devrait être minime.

Quelle est la qualité du produit qu'on me propose?

Si vous comprenez les risques et êtes prêt à investir pendant plusieurs années, il faut maintenant s'enquérir de la qualité du fonds. Il devrait avoir déjà au moins trois ans de vie pour prouver ses performances, avoir des actifs sous gestion d'au moins 100 millions comme gage de stabilité et avoir fait mieux que son indice de référence ces dernières années. Si le gestionnaire

n'arrive pas à battre l'indice auquel il se compare, autant privilégier un fonds indiciel («ETF», «Tracker») qui assurera des performances comparables et à moindres frais.

Quels sont les coûts de cet investissement et leur impact sur son potentiel de rendement?

Au final, il faut connaître les coûts totaux d'un tel investissement. Ils comprennent les frais de gestion et d'administration du fonds (le «TER», «total expense ratio», qui est une mesure assez réaliste des frais d'un fonds), les droits de garde qui seront facturés pour la détention du produit et les commissions d'achat et de vente qu'on peut diviser par la période de détention supposée.

La totalité de ces coûts ne devrait pas dépasser 2% par année pour un investissement peu risqué et 2,5% pour un produit plus dynamique, au risque d'impacter sérieusement le potentiel de rendement. En suivant cette check-list, vous devriez normalement éviter la plupart des mauvaises surprises. Il faut néanmoins ne pas hésiter à prendre du recul et à bien réfléchir avant de prendre chaque décision d'investissement qui vous engage généralement pour plusieurs années. On se rappellera aussi que dans la majorité des cas, il est préférable d'épuiser toutes les possibilités d'investissements et de rachats dans la prévoyance professionnelle avant de considérer de nouveaux placements financiers. Parce que les rendements boursiers sont généralement bien plus faibles que les gains fiscaux liés aux solutions de prévoyance. ■



Gérer son patrimoine, quoi de neuf?

L'épargne n'est pratiquement plus envisagée pour qui souhaite faire fructifier sa fortune. Heureusement, une nouvelle philosophie de gestion apparaît avec des produits sûrs, innovants, avec contrôles de frais. Les conseils de professionnels pour optimiser ses placements en 2016. *Par Edouard Bolleter*

La révolution sur le marché de la gestion du patrimoine, très traditionnel, n'est pas encore arrivée, mais de nombreuses adaptations sont en cours. L'épargne n'étant plus du tout rémunératrice, les personnes possédant une fortune privée se tournent logiquement vers les professionnels pour connaître les nouveaux créneaux à la mode et néanmoins sans risque. Du contrôle indépendant et strict des coûts de gestion ou des performances des portefeuilles en passant par les conseils éclairés sur les nouveaux produits de la part des gestionnaires des établissements romands, les pistes sont nombreuses. Nous avons contacté plusieurs spécialistes qui nous ont fait part de leur expertise en détaillant les possibilités et les philosophies de gestion à suivre. En voici une liste non exhaustive, mais argumentée.

1 Le placement avant la spéculation

«Existe-t-il une nouvelle voie pour gérer sa fortune? A-t-on de nouveaux produits, de nouveaux outils de gestion ou une nouvelle manière de gérer son patrimoine et sa fortune?» Jérôme Monnier, membre

de la direction générale de la BCGE et responsable de la division Clientèle privée et PME genevoise, répond sur ces questions de base: «En matière de génération de performance, une distinction fondamentale doit être opérée au départ de la réflexion. Il faut clairement différencier la tactique de placement qui exploite le pari spéculatif à relativement court terme, qui cherche à saisir une variation de volatilité d'un actif coté, de la tactique de placement à plus longue échéance qui mise sur une appréciation intrinsèque des actifs sélectionnés. Concrètement: le pari spéculatif est de nature boursière et s'inscrit dans la nature profonde de jeu à somme nulle, ce qui signifie que les gains des uns correspondent exactement aux pertes des autres (frais et taxes en moins). L'approche spéculative va s'intéresser en priorité aux rumeurs et comportements en cherchant à les anticiper, elle met en place une position supposée capter les mouvements de prix escomptés.»

En ce qui concerne le placement, les données sont différentes: «Le placement vise l'appréciation intrinsèque et procède d'un raisonnement très différent. Il est, lui, de nature économique. Il considère que la volatilité à court terme n'est pas ►

► suffisamment prévisible alors que la performance boursière est, elle, asservie à l'évolution de la valeur de l'actif individuel visé. Dans le cas des actions d'entreprise, c'est en sélectionnant les meilleures, les plus productives, par des analyses croisées et approfondies, qu'une performance pourra être produite sur le terme. Chaque investisseur doit faire ce choix d'orientation fondamental très attentivement avant d'instruire son gérant, car les conséquences de celui-ci sont loin d'être anodines.»

2 Les produits à éviter

L'expert de la BCGE donne un nouvel avis: «Un autre choix doit être opéré entre la multiplicité et la simplicité. L'industrie financière offre depuis de nombreuses années une multiplicité de solutions, de produits et de tactiques. De nombreux portefeuilles ressemblent plus à des laboratoires d'essais, où s'entassent de multiples concepts sans lien de cohérence entre eux. La multiplicité n'est pas critiquable en soi, mais lorsqu'elle mène à un portefeuille à la structure trop complexe, la gestion de celui-ci est entravée. Par exemple, on trouvera dans un même portefeuille des orientations contradictoires, se neutralisant et entraînant des frais de doubles couvertures. Nous préconisons la simplicité comme principe architectural dominant du portefeuille-modèle. Simplicité à ne pas confondre avec simplisme, car celle-ci s'accompagne de nombreuses prescriptions sophistiquées, comme le maintien constant de la plus haute diversification des actifs détenus. La simplicité, comme ligne de conduite, imposera aussi de ne retenir que les classes d'actifs les plus productives. En l'occurrence, les fioritures alourdissent le portefeuille.»

Jérôme Monnier indique ci-après la liste des produits à éviter: «On se passera aisément des matières premières (en raison de leur volatilité imprévisible), de l'or et de ses précieux cousins (actifs plus influencés par les fièvres comportementales que par les réalités industrielles), des produits structurés (qui ont certes des vertus, mais utiles que si le choix initial de philosophie vise le rendement

à court terme) et des actifs atypiques (vins, timbres, art...) qui doivent faire l'objet de stratégies spécifiques et n'ont pas leur place dans un portefeuille mobilier généraliste.»

3 Miser sur les actions d'entreprises

De fait, après ces choix éliminatoires, il reste un portefeuille à la ligne épurée, comprenant pour l'essentiel des actions d'entreprise, accompagnées, pour des raisons techniques, de parts plus ou moins élevées de liquidités et d'obligations. Des actions d'entreprise, car ce sont là des



«Simplicité du portefeuille ne rime pas avec simplissime.»

Jérôme Monnier, membre de la direction générale de la BCGE

actifs vivants et générateurs d'une performance intrinsèque (un lingot d'or est a contrario inerte, il ne paie ni intérêts, ni dividendes et son éventuelle appréciation ne peut résulter que d'une hypothétique évolution dynamique de la demande face à l'offre).

Le cours de l'action de l'entreprise cotée reflète l'évolution de sa valorisation en incorporant toutes les informations disponibles, qu'il s'agisse de résultats publiés, de leur notation par les agences ou d'anticipations exprimées par les dirigeants et les analystes. L'investisseur «économique» obtient un accès par le mécanisme boursier à cette source de per-

formance. Pour lui, la Bourse est un lieu de passage, pas un lieu de résidence... conclut Jérôme Monnier.

4 Faire attention aux mandats de gestion

Parler des frais et commissions des placements financiers n'est pas le sujet le plus passionnant au monde. Quand on aborde la gestion de son épargne avec un professionnel, le discours s'oriente plus sur la «stratégie d'investissement», les «perspectives de rendement», les atouts d'une «gestion de fortune active et professionnelle» ou encore les «thèmes d'investissement les plus prometteurs». Un discours et des expressions qui feraient oublier que tout placement a un coût qui peut sérieusement nuire à son potentiel de performance.

Malgré son manque de charme, la question des coûts devrait être centrale dans le choix de ses placements. Générer un rendement satisfaisant avec des frais trop élevés est très compliqué, d'autant plus si, comme aujourd'hui les intérêts des produits les moins risqués tendent vers zéro et les performances des actions sont incertaines. Il n'est pas rare que les frais cumulés des placements dépassent 3% par année, un taux qui rend très difficile le moindre bénéfice pour la clientèle. Découvrir les coûts réellement ponctionnés pour la gestion de son épargne n'est pas simple. Les tarifications peuvent être opaques et il existe une multitude de frais et commissions qui sont souvent cumulables: les commissions de gestion et d'administration, les frais de transaction, les marges sur les changes, les droits de garde et les frais des produits tels que les fonds de placement. Même les mandats de gestion avec une commission «all-in» ou «tout inclus» n'intègrent pas, en réalité, la totalité des coûts.

5 Faire des économies sur les frais

Anthony Chatelanat, directeur de la société genevoise de conseils en gestion Finetika, apporte son expertise: «Tout d'abord, il faut être particulièrement attentif aux propositions d'investissement dans

un mandat de gestion ou un fonds de placement «maison», c'est-à-dire géré directement par son institution. Ces deux catégories de placement sont généralement les plus rémunératrices pour les établissements qui les proposent mais peuvent souffrir de frais relativement élevés. Des analyses détaillées en la matière ont montré que certains mandats coûtent jusqu'à 5% par année en additionnant tous les coûts visibles et cachés.»

Quelques conseils pour les fonds de placement: «Il faut faire attention au «TER», le «total expense ratio», censé être une bonne indication du total des frais prélevés par le gestionnaire. On se rendra vite compte que les différences de frais entre deux produits plus ou moins similaires peuvent être non négligeables. En choisissant bien, des économies jusqu'à 1% par année peuvent être réalisées. On peut aussi privilégier des fonds d'investissement passifs, aussi appelés «ETFs», «Trackers» ou «fonds indiciels». Ces produits répliquent un indice boursier à moindres frais, une très bonne alternative quand on sait que sur les marchés qualifiés de matures, peu de fonds actifs arrivent à faire mieux que leur indice de référence. On peut économiser entre 0,5 et 1,5% par année grâce à ces produits passifs.»

6 Le e-banking offre des rabais

Il ne faudra pas non plus oublier d'ajouter aux frais des produits qu'on détient, les droits de garde, une commission prélevée trimestriellement sur le montant investi, ainsi que certaines taxes administratives et frais liés aux comptes, le tout pouvant atteindre 1% par année selon les établissements. Les solutions e-banking offrent souvent des rabais conséquents sur les frais de transactions et les droits de garde, la différence allant parfois du simple au triple entre les tarifs «standard» et les tarifs «online». Selon les services et produits utilisés, il est aussi parfois possible d'économiser jusqu'à 80% des frais en changeant d'établissement.

«Finalement il ne faut pas s'en remettre uniquement au niveau des frais pour choisir ses prestations. Certains produits, services ou établissements sont plus adé-

quats selon la situation et les besoins personnels, d'autres demandent plus d'implication et de connaissances. Les paramètres de risques et performances sont bien sûr aussi à prendre en compte, ce qui évitera de souscrire à un fonds de placement ayant des frais bas mais sous-performant son indice de manière récurrente», détaille Anthony Chatelanat.

7 Faire appel à un acteur neutre

La chasse aux frais est une tâche qui peut vite devenir ardue et chronophage, une denrée rare pour les entrepreneurs. «Cependant, le résultat est à la hauteur de l'effort. En étant attentif au niveau des frais, on évitera d'investir l'épargne durement gagnée dans un produit financier ayant un potentiel de performance écrasé par ses coûts



«Des moteurs sur le web qui permettent de comparer les portefeuilles.»

Nicolas Hochstadter, fondateur de Investment by Objectives

et dont les risques seront eux bien présents, comparés à un compte épargne.

Pour les entrepreneurs ayant déjà leur épargne investie dans des placements, une économie de frais de 1,5% par année se traduira par un gain après cinq ans, de 3000 francs sur un compte de 40 000 francs et de 15 000 francs sur un compte de 200 000 francs. Il est aussi possible de

faire appel à un acteur neutre pour bénéficier de ces économies», rappelle Anthony Chatelanat qui a lancé avec Finetika un diagnostic des placements présentant une photo claire des frais. La société offre également une comparaison impartiale des performances et des risques pour savoir si son épargne est gérée de manière optimale et propose le cas échéant des alternatives plus efficaces (www.finetika.ch/calculateurs).

8 Faire comparer ses performances

Nicholas Hochstadter, ancien cadre de Credit Suisse, a choisi de mettre concrètement en application les comparaisons de gestion de portefeuille. Avec Investment by Objectives, la société qu'il a créée à Morges, il a lancé sur le web des moteurs d'évaluation et de comparaison spécialement conçus pour la gestion de portefeuille. Déclinés sous forme de sites, Performance Watcher et Performance Corner permettent aux gestionnaires et aux clients de mettre en ligne les rendements de leurs comptes, en leur garantissant l'anonymat, et d'établir entre eux des comparaisons détaillées. Ces moteurs veillent à ce que les classements soient réalisés en fonction des styles de gestion et de risque de chacun.

On se rend compte rapidement avec ce genre de nouvel outil qu'il est possible d'évaluer les rendements de plusieurs portefeuilles en intégrant les budgets de risque dans l'équation. Performance Watcher permet ensuite de comparer les performances avec celles d'autres portefeuilles qui affichent le même style de gestion. Une fois rassemblés, ces portefeuilles forment un indice plus représentatif que les benchmarks habituels. En outre, en acceptant de se mesurer à d'autres sous le couvert de l'anonymat ou non, les gestionnaires peuvent ainsi adresser à l'attention de leurs clients un discours très positif. De l'avis général, cela renforce considérablement les relations établies avec des clients qui se sentent plus à l'aise sur des points fondamentaux tels que le contrôle, la transparence ou l'intégrité. En trouvant en face d'eux des gestionnaires qui se responsabilisent, leur confiance s'en trouve forcément rafferme. ■